

Interview exclusive du Procureur Général près la Cour d'Appel de Lomé

« SOYEZ RASSURÉS QU'IL N'Y AURA PAS DE JUSTICE JUSTE POUR LES RICHES ET INJUSTE POUR LES PAUVRES, ELLE SERA LA MÊME QUE VOUS SOYEZ GRAND OU PETIT, RICHE OU PAUVRE »

P.4



M. Kodjo Gnambi Garba

**Fête de la victoire de UNIR à Doufelgou
LES CADRES DU PARTI
DE LA PRÉFECTURE
REMERCIENT DIEU ET
LA POPULATION**

P.2



Yao Kanekalou (au micro) s'exprimant

N° 373 du 06 novembre 2013 / Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: Saint-Louis

**La fête continue
à TOGO TELECOM**
**DIMANCHE ILLIMITE
DEVIENT.....**
WEEK END ILLIMITE!

Rumeurs d'un accident cardio-vasculaire du Premier ministre

**QUELS SONT LES
RÉELLES INTENTIONS
DES DÉTRACTEURS DE
AHOOMEY-ZUNU?**

P.3



Le Premier Ministre AHOOMEY-ZUNU

Fermeture temporaire des établissements scolaires au Togo

QUAND LE BRAS DE FER ENTRE L'USET ET LE GOUVERNEMENT PÉNALISE LES ÉLÈVES A QUI PROFITENT LES PERTURBATIONS DE L'ANNÉE SCOLAIRE AU TOGO?

P.6

Problématique sur la Libre Circulation des Personnes et le Droit d'Etablissement dans l'Espace UEMOA

**JOURNALISTES ET AUTRES
REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ
FORMÉS**

P.7



Tapez vite 887*1*7# et profitez des appels illimités ce week-end

0F/min sur tous vos appels vers TOGO TELECOM toute la journée du **samedi** et **dimanche**.

Coût de souscription : 500F

RDV la semaine prochaine pour d'autres surprises !

Offre réservée aux clients illico

Infos : 112

Fête de la victoire de UNIR à Doufelgou LES CADRES DU PARTI DE LA PRÉFECTURE REMERCIENT DIEU ET LA POPULATION

Le week-end dernier a été long mais bien rempli dans la préfecture de Doufelgou, à travers tous les cantons où la fête de la toussaint a été couplée de celle de la victoire de UNIR aux législatives du 25 juillet 2013. Les autorités politiques, fils et filles de la préfecture, sont retournés témoigner la reconnaissance du parti à Dieu et à toute la population pour avoir accordé sans faute, les deux sièges de la circonscription électorale, à deux des leurs, élus députés UNIR à l'Assemblée Nationale. Un meeting géant sur la place publique de Niamtougou, suivi de manifestations de réjouissance dans chaque canton et précédé d'une messe catholique, d'un culte protestant d'une prière musulmane ont marqué la célébration de la victoire de UNIR à Doufelgou, préfecture qui bat le record de participation électorale à chaque échéance. A la messe catholique tout comme lors du culte protestant et de la prière musulmane, ils étaient presque tous là aux côtés des fidèles, pour rendre grâce à Dieu. Adjii Otèth Ayassor, Yao Kanekatoua, Anakoma Bikpeta, Gnama Latta, Babima Venance, le



M. Yao Kanekatoua lors de son intervention-1

préfet de Doufelgou et le maire de la ville sont entre autres personnalités qui ont prié avec les deux députés Labitoko Kadjila et Tchamon Abalea et la population. Selon les enseignements donnés par les prédicateurs, tout le monde cherche la couronne et la première place mais c'est Dieu qui choisit ceux qu'il faut à cette place et donc il faut chercher la couronne auprès de lui. Pour les deux élus, c'est un retour à la base et à l'électorat pour dire merci. « Nous sommes venus manifester notre solidarité à la population de Doufelgou qui a milité et a voté massivement à plus de 80% et que les deux sièges ont été remportés pour le parti UNIR. Nous sommes ensemble avec eux depuis la campagne jusqu'à ce jour et nous les exhortons à rester avec nous jusqu'en 2015 attachés aux idéaux du parti, pour travailler et

prôner ensemble le développement de la préfecture de Doufelgou » a dit Tchamon Abalea, l'un des deux députés de la circonscription électorale de Doufelgou. Tour à tour, les autorités politiques, membres du parti UNIR et hauts cadres de Doufelgou ont salué la mobilisation et le choix judicieux porté sur les candidats du parti UNIR, au nez et à la barbe des candidats présentés par d'autres partis politiques. Dans leur message, ils ont exhorté l'ensemble de la population à travers tous les cantons de la préfecture à garder le cap en faveur de UNIR et de son président fondateur Faure Gnassingbé, Président de la République. Pour le Ministre Adjii Otèth Ayassor, Coordonnateur préfectoral du parti UNIR, Doufelgou vient de s'illustrer une fois encore en position comme en



Une partie de l'assistance



Le Ministre Adjii Otèth Ayassor, Coordonnateur préfectoral de UNIR

2007 et en 2010. « Ce n'est pas un hasard, mais la preuve que Doufelgou est le premier fief du parti UNIR. Après le remerciement à Dieu, le mérite revient aussi au peuple. Toutes les formations politiques ont présenté leurs candidats à Doufelgou mais la population a voté massivement pour UNIR et a montré la capacité avec laquelle elle porte ce parti au cœur » a-t-il dit et révélé que pour le développement

de la préfecture, des projets sont finalisés et prêts à être lancés. Ces projets concernent entre autres la construction d'un grand marché préfectoral, les pistes rurales et l'électrification rurale. Yao Kanekatoua, membre infatigable du parti, a mis pour sa part, l'accent sur le bon sens de la population à opérer le choix juste et raisonnable.

**Constant M.
Envoyé spécial**

Tournée de suivi de programme des Ministres Dogbé et Ninsao

PLUSIEURS JOYAUX DONT L'EPP SOGBOSSITO ET LE MARCHÉ D'AGBONOU À ATAKPAMÉ VISITÉS

Dans le cadre de l'exécution du Programme de Développement Communautaire dans les quartiers vulnérables de Lomé(PDC-L) et du Programme de Soutien aux Microprojets Communautaires(PSMICO) piloté par l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base(ANADEB), Madame le Ministre du développement à la Base, de l'Artisanat et de l'emploi des jeunes, victoire Tomégah-Dogbé et son collègue Ninsao Gnonfam des Travaux Publics et des Transports ont effectué dans la journée du jeudi 24 octobre 2013, une tournée de suivi de projets avec une délégation

des donateurs composée des représentants des entreprises CCAC et WIETC. A également pris part à cette tournée, le Secrétaire Général du Ministère des Enseignements primaire et secondaire, Ayayi KUDJOH, représentant son Ministre de tutelle.

La délégation s'est successivement rendue à l'EPP Sogbossito et d'Avenou-Batome puis au CEG Agbalépédogan où elle a échangé avec les représentants des différents quartiers bénéficiaires, mobilisés pour la circonstance. C'est avec joie que successivement les chefs des quartiers visités ont pris la parole pour souhaiter la bienvenue à la



Remise symbolique des dons par la Ministre Dogbé (droite)

délégation. Ils ont saisi l'occasion pour exprimer toute leur gratitude au gouvernement et aux partenaires pour des actions en faveur de leur population. Au nom des bénéficiaires

que sont les élèves et les professeurs, ils ont promis de bien entretenir les joyaux et en faire un bon usage pour que les efforts consentis par le gouvernement et le chef de l'Etat ne soient pas vains. Le Ministre victoire Tomégah-Dogbé de son côté après avoir exprimé sa satisfaction et remerciements aux donateurs, a déclaré que le gouvernement par le biais de son Ministère est engagé à travailler pour offrir les meilleures conditions aux élèves pour qu'ils puissent travailler et apprendre pour pouvoir avancer dans les cursus scolaires. Hoa Yucheng, Directeur Général des deux sociétés chinoises

**(Suite à la page 5)
le Messager**

Rumeurs d'un accident cardio-vasculaire du Premier ministre Arthème Ahoomey-Zunu : **QUELS SONT LES RÉELLES INTENTIONS DES DÉTRACTEURS DE AHOOMEY-ZUNU?**

L'information a été publiée sur les réseaux sociaux le vendredi 1er novembre 2013. Le premier ministre togolais Arthème Ahoomey-Zunu a fait un accident cardio-vasculaire et a été évacué d'urgence sur la France pour des soins appropriés. Et aux fêrus de ces canaux d'information d'ajouter détenir ces informations de : « sources bien informées ». Une information rendue publique alors que le principal intéressé, qui se rendait en France, n'avait même pas encore quitté l'aéroport international Gnassingbé Eyadema.

Il est vrai que le chef du gouvernement a quitté Lomé pour Paris où il se rend périodiquement pour un suivi médical, ce qui est normal pour une personne qui abat une tâche immense et qui travaille constamment sous pression après sa reconduction à la tête du gouvernement. La gestion quotidienne du stress et l'envie d'accomplir la mission à lui confiée dans la discrétion mais avec beaucoup d'efficacité sont des facteurs que le Premier ministre ne saurait laisser de côté. Est-il le premier des Togolais à se rendre en France pour un suivi médical ?

Mais ce qui est curieux dans cette affaire, c'est la manière dont l'information autour de ce déplacement ordinaire et anodin de l'homme a été récupérée et exploitée. Partie comme une traînée de poudre, l'information sur ce voyage

privé du Chef du gouvernement a été monté en épingle sur les réseaux sociaux. Le Premier ministre aurait été victime d'un accident cardio-vasculaire, ont vite fait d'annoncer les fêrus de ces réseaux.

A qui profite le crime ? Qui sont derrière un tel montage aussi grossier ? Sommes-nous à même de se poser comme question. Au demeurant, pour une institution de la République d'une telle envergure, l'on ne peut tolérer qu'une information sur l'état de santé de son premier responsable prenne l'allure qu'elle a prise.

En réalité la question fondamentale est de savoir comment cette information (qui n'est du moins pas vraie dans sa formulation) a pu sortir du cercle restreint de la Primature ? Sans nul doute que le montage provenait de l'entourage du Premier ministre lui-même. Des personnes qui étaient informées de son agenda et savaient que l'homme allait en Europe pour une visite de routine. Et c'est dommage pour celui qui a toujours compter sur son personnel dans l'accomplissement de sa mission, sur cette équipe soudée et dynamique qui a travaillé avec Gilbert Fossoun Hounbo en son temps, et qui a montré ses preuves durant le premier mandat d'Ahoomey-Zunu. Cette équipe, il ne faut pas avoir peur de le dire, commence par inquiéter et décevoir et Ahoomey-Zunu



Le PM Arthème Séléagodji AHOOMEY-ZUNU

devait faire très attention avec elle. Car comme le dit l'adage « Même si tu n'aimes pas le lièvre, reconnait qu'il court mieux que toi ».

Que devrait en principe faire le cabinet du Premier ministre au début de cette annonce ? Mettre fin à la rumeur en publiant un communiqué de démenti ou au pire des cas, en ne participant pas en sourdine à son amplification. Mais tel n'a pas été le cas et cela confirme une fois de plus que les mauvaises graines sont dans le champ d'Ahoomey-Zunu, des graines qu'il faut au plus tôt extirper pour permettre au Premier ministre de prospérer dans sa mission loin des montages et des manipulations.

Le 19 juillet 2012, lorsque le Président de la République Faure Gnassingbé le nommait à la tête de la primature, beaucoup doutaient de ses compétences mais

quelques mois après sa nomination, le natif de Kpélé Kponvié a fait taire ces critiques et a été l'un des artisans de l'organisation des élections du 25 juillet dernier, des élections sans violence qui ont été saluées par la communauté internationale.

Arthème Ahoomey-Zunu n'est pas à son premier coup d'essai. En 2007, alors que toute la communauté internationale et beaucoup de citoyens togolais redoutaient la tenue des élections législatives de cette époque, Arthème Ahoomey-Zunu alors ministre de l'Intérieur avait confiance en ses capacités. L'homme réussira le pari de la première élection crédible, transparente, sans violence et surtout acceptée par tous les acteurs de la classe politique togolaise.

Cette empreinte laissée en 2007 le suivra jusqu'au

cabinet de la Présidence de la République où il sera nommé Secrétaire général au Palais de la Marina. Après les présidentielles de 2010, Arthème Ahoomey-Zunu est porté à la tête de la Primature le 19 juillet 2012 avec pour principale mission : organiser des élections législatives et locales crédibles, transparentes, équitables et sans heurts.

La situation politique qui prévalait en ce moment n'augurait pas d'une bonne organisation des élections. Cependant, plein d'expérience dans ce domaine pour avoir été président de la CENI et ministre de l'Intérieur et ajouté à tout cela, la somme de toutes les connaissances acquises depuis plusieurs années, lui ont permis de réussir là où ses détracteurs pensaient l'avoir.

Arthème Ahoomey-Zunu sera salué par les observateurs internationaux et par le Président de la République Faure Gnassingbé. Ce dernier n'hésite pas à lui renouveler sa confiance au lendemain des élections et l'homme est ainsi rentré dans l'histoire du Togo.

Est-ce la raison de toutes ces attaques ? On est bien tenté de le croire. En tout cas, l'entourage de l'homme fait aujourd'hui très peur et il est impératif qu'un sérieux ménage se fasse.

LM

Nouveau rebondissement dans l'affaire des incendies des marchés, **ERIC DUPUY ET CLAUDE AMÉGANVI INCULPÉS PAR LE DOYEN DES JUGES D'INSTRUCTION**

L'affaire des incendies des marchés du Togo a connu depuis lundi passé un nouveau rebondissement avec l'inculpation du secrétaire à la communication de l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement), Eric Dupuy et du président du

parti des travaillistes, Claude Améganvi. Ils étaient trois à être convoqués par le doyen des juges d'instruction. Mais le conseiller de Jean-Pierre Fabre, Alexandre Amorin n'a pas répondu à la convocation. Selon certaines sources, il serait hors du pays. Les

inculpés restent en liberté mais n'ont pas le droit de se prononcer sur le fond du dossier. Avec ce nouveau développement rien n'est moins sûr que l'ANC reste les bras croisés. Mais l'on ose croire que la sagesse va prévaloir pour que les lois de la république

soient respectées. Car, la loi est faite pour tous et en tant que telle, chacun est appelé à se soumettre. Seule la justice est habilitée à dire si oui ou non les interpellés coupables.

La Rédaction

Interview exclusive du Procureur Général près la Cour d'Appel de Lomé « SOYEZ RASSURÉS QU'IL N'Y AURA PAS DE JUSTICE JUSTE POUR LES RICHES ET INJUSTE POUR LES PAUVRES, ELLE SERA LA MÊME QUE VOUS SOYEZ GRAND OU PETIT, RICHE OU PAUVRE »

La Cour d'Appel de Lomé a fait sa rentrée judiciaire le 22 octobre dernier sous le signe du renouveau. A cet effet, plusieurs manifestations ont meublé l'évènement. Qu'est ce que cela peut impulser de nouveau à notre justice depuis longtemps accusée à tort ou à raison de ne pas jouer sa partition ? C'est pour mieux en savoir que Le Messenger s'est approché du Procureur Général près la Cour d'Appel de Lomé, M. Kodjo Gnambi Garba. Lisez ses impressions.

Le Messenger: Bonjour Monsieur le Procureur Général.

Procureur Général: Bonjour.

Le Mes: La Cour d'Appel de Lomé a fait sa rentrée le 22 octobre dernier sous le signe du renouveau. Pourquoi une rentrée sous le signe du renouveau?

PG : La Cour d'Appel de Lomé a effectivement fait sa rentrée le 22 octobre dernier sous le signe du renouveau parce que, au vue de ce qui se passe dans notre Pays, de ce qu'on attend de la justice, de la position des uns des autres sur la qualité, de la crédibilité et la lisibilité de notre justice, nous nous sommes dits qu'il faut nous arrêter pour faire le bilan de ce que nous avons fait ou de ce que nous faisons tous les jours et pour changer de cap, de faire en sorte que notre justice s'inscrive dans ce que les concitoyens attendent d'elle, essayer de trouver les maux qui minent notre justice, renouveau donc pour parler de changement, changement parce que, après le programme nationale de modernisation de justice il faut maintenant un changement de mentalité aussi bien au niveau des juges que chez les autres corps de justice notamment les notaires, les commissaires priseurs, les huissiers de justices, les

avocats et les greffiers etc. Nous voulons désormais que la justice soit vue autrement comme ce qu'elle est aujourd'hui, que celui qui a perdu se dit qu'il a vraiment perdu parce qu'il n'a pas raison et celui qui a gagné se dit qu'il a raison, donc un changement radical pour notre justice. Voilà pourquoi on a placé notre rentrée sous le signe du renouveau, renouveau veut dire «renaître».

Le Mes: Au cours de cette rentrée deux thèmes ont meublé les débats, le premier parle de « la délivrance des expéditions des décisions de justice : un parcours de combattant pour les justiciables » et le second porte sur « le juge Togolais face à la fraude dans l'établissement du Titre Foncier », quels sont les raisons qui vous ont motivé à se pencher sur deux différents thèmes?

PG: La raison est simple. Si je prends le premier thème la délivrance des expéditions, vous savez qu'en matière de justice si vous n'avez pas reçu la décision rédigée, vous n'avez pas enregistré cette décision, vous ne pouvez pas l'exécuter. On fait un constat, c'est qu'on prend du temps pour délivrer les dispositions qu'on utilise pour régler les litiges. On peut prendre au moins 3 mois pour une décision, mais on peut prendre 4 voir 5 mois pour délivrer la copie des décisions, ce qu'on appelle exécution. Or tant qu'on n'a pas la copie de la décision, toi qui a perdu tu ne peux pas adresser le droit de recours, et toi qui a gagné ne peut non plus l'exécuter. Ce qui fait qu'on dit que la justice est lente. La seconde chose, c'est que, si vous avez suivi le diagnostic « parcours combattant », parce que les expéditions se délivraient à la tête du client, le premier à avoir vu sa décision rendue, mais le dernier à avoir son expédition délivrée, un parcours de combattant parce que pour avoir une simple expédition vous



M. Kodjo Gnambi Garba, Procureur Général près la Cour d'Appel de Lomé

devez passer plus de temps. Quand vous rendez une justice et que la décision ne peut pas être exécutée autant dire que la justice n'est pas rendue. La justice est le couronnement de la décision que le juge a rendue et l'instruction nous permet de continuer les voies de recours. Celui qui n'a pas gagné va à la maison et celui qui a perdu peut contester la décision du juge, et n'oublions pas qu'en matière des décisions du juge, les délais comptent beaucoup pour les recours. Pour nous c'est un fléau maintenant qui gangrène notre juridiction. C'est pour cela qu'on a voulu en débattre pour savoir comment faire pour réduire cette lenteur ou cette difficulté dans la délivrance des expéditions.

En ce qui concerne la fraude, aujourd'hui, tout le monde est convaincu que le Titre Foncier n'est plus établi dans l'esprit de la loi de 1906. Quand au cours du procès une personne fait retarder la procédure par des renvois en vue de se faire établir un titre foncier, il y a problème. Le Titre Foncier ne peut être établi que sur un domaine qui n'est pas litigieux. On a voulu tenir le fermail là où ça fait mal, voir si on peut trouver une solution et aider notre pays dans l'établissement du titre foncier, étant donné que la terre n'appartient pas à

l'Etat mais plutôt aux individus. Voilà quelques raisons qui ont motivé ces différents thèmes. Et je tiens à préciser qu'on a touché des sujets de l'heure.

Le Mes: Aujourd'hui, les justiciables attendent beaucoup de notre justice, y a-t-il des dispositions qui permettront de rassurer ceux qui disent ne pas faire confiance en la justice togolaise?

PG : Non, moi je pense que des fois c'est le jargon judiciaire qui est plus compliqué pour certains à comprendre les décisions de justices. Je peux dire que si certaines dispositions sont prises pour expliquer en français facile, les gens comprendront que c'est à tort qu'on accuse notre justice, c'est à tort qu'on se dit ne pas faire confiance à la justice togolaise. D'ailleurs, moi je pense que certains gens ne disent pas la vérité car, chaque année le nombre des cas augmentent au niveau des tribunaux, et de plus en plus les gens viennent confier leur affaire aux juges. Mais s'ils ne font pas confiance à la justice, pourquoi venir encore auprès de cette dernière ? Je vois que ce sont les mauvais perdants après des procès qui font salir les noms des juges. Ceux là-mêmes qui disent ne pas faire confiance en la justice, si tu leur demande le pourquoi, Ils n'arrivent pas

à te répondre et justifier leurs propos. Or, la justice n'est pas ce qu'on entend, ni ce qu'on fait à la maison voire ce que nous mêmes nous nous disons, mais elle est plutôt basée sur l'application des lois. Et qui parle de loi ne veut pas dire que c'est tout le monde qui le comprend et qui est d'accord. Il faut avoir confiance en la justice, car on a que ça et si quelque chose ne va pas, que la personne vienne nous le dire pour qu'ensemble on puisse le corriger. Il faudrait qu'on soit conséquent avec nous-mêmes et qu'on aille plutôt à la source pour voir quelle eau jaillit plutôt que dire que c'est une boue qui est là-bas et non de l'eau. Mais cela se comprend dans le sens que tous ces textes sont mal connus par le public. Désormais dire qu'une décision est mal rendue, il faut la référer à une loi à appliquer. On ne peut pas comprendre que les gens disent qu'une décision est mal rendue au Tribunal, à la Cour d'Appel et à la Cour Suprême. Est-ce à dire que de tous ces juges personnes n'est claire ? Non, je pense que ceux qui le disent ne connaissent pas les lois. Prenons l'exemple de la loi de 1906 sur les Titres fonciers. Voilà Koffi qui vient sur mon terrain et avec le titre foncier je viens chez le juge pour me plaindre mais ce dernier me dit que je ne peux plus prendre mon terrain et que Koffi devait plutôt m'indemniser, car on ne pouvait pas attaquer le titre foncier en se référant à la loi de 1906. Automatiquement aux yeux de ce dernier le juge est complice, corrompu or le juge lui ne fait que appliquer ce que le législateur a fait. Il faudra que les citoyens approchent les juges pour qu'on puisse leur expliquer, et si après l'explication, rien ne va, il va chercher 2 ou 3 jours pour revoir si la décision est bonne ou pas. Il est vrai que certaines décisions peuvent être mal rendues,

(Suite à la page 6)
 le Messenger

Lu sur le net !

La sexualité masculine expliquée par les hommes pour les femmes (suite et fin)

Quelques précisions sur l'érection !

La question que se posent (presque) toutes les femmes: L'érection est-elle forcément liée au désir ?
Ces messieurs répondent : Les érections nocturnes ou matinales sont la preuve qu'elles ne sont pas toujours liées au désir. Elles sont spontanées, c'est comme un réflexe biologique qu'on ne contrôle absolument pas. Maintenant, elles peuvent s'accompagner d'une montée de désir. C'est pourquoi le matin au réveil, nous sommes particulièrement entreprenants. Le préservatif, un plus érotique !

La question que se posent (presque) toutes les femmes: Le préservatif et le plaisir, c'est possible ? Sous quelles conditions ?

Ces messieurs répondent : Essayez de ne pas nous regarder sans bouger, en nous laissant nous débrouiller tout seul pour le mettre. C'est assez pénible ! Alors que si vous nous caressez pendant qu'on l'enfile, ou encore mieux si vous nous le mettez avec vos mains ou votre bouche, pour nous c'est top ! Les positions au coeur des débats !

La question que se posent (presque) toutes les femmes : Avez-vous un top five côté position ?

Ces messieurs répondent : Dans le registre dit classique, le bon vieux missionnaire est indétrônable. L'avantage de cette position, c'est qu'elle nous permet d'associer le plaisir des yeux et celui du pénis. En étant sur la partenaire, on peut la regarder, observer son visage exprimer son plaisir. C'est aussi une position où l'on peut avoir une pénétration profonde et un orgasme puissant !

En Pole 2 : La position de l'enclume. Une sorte de missionnaire, version améliorée. Les jambes sont posées sur nos épaules. Ce qui permet une pénétration plus profonde, et un plus de sensations.

En Pole 3 : La levrette. Ça réveille notre côté animal dominateur. Et on peut contrôler la cadence des va-et-vient

En Pole 4. Le 69, la position érotique par excellence. En guide de préliminaire ou en alternance pendant les débats. Cette position est excitante parce qu'on donne du plaisir et on en reçoit.

Les mots du sexe !

La question que se posent (presque) toutes les femmes : Et si on vous parle, on vous dit quoi ?

Ces messieurs répondent : Exprimer votre désir pendant permet d'épicier nos débats. En quelques mots, vous pouvez attiser notre plaisir. Quand on complète le langage du corps avec celui des mots, ça ne peut être que meilleur. Pour ce qui est de quoi dire... hormis les renseignements pratiques, les mots doux sont les bienvenus. Ils renforcent la complicité. Et si les mots crus ou même salaces vous viennent, ce n'est pas interdit... A condition bien sûr que ce ne soit pas systématique.

Vous avez dit fantasmes !

La question que se posent (presque) toutes les femmes : Et les mises en scène coquines ? Plutôt strip-tease sur Barry White ou tenue d'infirmière ?

Ces messieurs répondent : Deux options qui valent de l'or sur le baromètre de notre excitation ! Nous sommes des êtres fantasmagiques. Nue sous une blouse blanche, secrétaire et porte jarretelles, étudiante mutine et couettes, hôtesse de l'air ... Les phrases et les moues inspirées, on adore !

Et puis si on peut s'exprimer, vous pouvez aussi nous bander les yeux, ou nous badigeonner de confitures... Tous les jeux sexuels renforcent la complicité et le désir de recommencer. On a hâte de connaître la prochaine surprise que vous nous réservez !

Catherine Maillard

Janvier 2011- octobre 2013 A LA TÊTE DE L'UEMOA, FAURE GNASSINGBÉ IMPULSE UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

C'est avec une note de satisfaction que le Chef de l'Etat Togolais Faure Gnassingbé quitte la tête de l'organisation sous régionale l'UEMOA (Union Economique Monétaire Ouest Africain) après ses deux mandats avec divers chantiers majeurs entrepris et réalisés, d'autres secteurs redynamisés. Et c'est ainsi que le numéro un togolais a impulsé un nouvel élan à l'UEMOA. C'est la principale information de la conférence de presse que le Ministre de l'économie et des finances, M. Adjï Othè Ayassor a organisé jeudi dernier à l'intention des medias.

Le passage du Chef de l'Etat togolais à la tête de l'UEMOA a marqué un tournant décisif dans l'histoire de cette institution. Durant ses deux mandats, Faure Gnassingbé a innové l'institution en ouvrant des chantiers majeurs, entre autres, le chantier sur la paix et la sécurité, celui de la sécurité alimentaire, le chantier sur le financement des économies dans l'espace de l'UEMOA et un autre en cour, celui du Programme Régional sur l'Energie Renouvelable. Ces divers chantiers sont étudiés par des comités spécifiques misent en place et qui ont pour mission de réfléchir et de faire des recommandations pour adoption au conseil des ministres de l'UEMOA. Pour le ministre Ayassor, c'est sous l'impulsion de Faure GNASSINGBÉ qu'il y a eu la



M. Adjï Othè Ayassor, Ministre de l'économie et des finances

mise en place d'un panel de haut niveau composé des sommités nantis d'expertise pour réfléchir et faire des recommandations sur la vision de l'union appelée « Vison 2020 ». A part ces chantiers entrepris, il a redynamisé d'autres programmes et chantiers existant comme, la Programme Economique Régionale, le Conseil Régionale de l'Epargne et des Marchés Financiers, le chantier sur l'accélération des mécanismes de mise en œuvre des reformes, etc..... D'après certaines sources, plusieurs raisons ont motivé ces divers chantiers entrepris par le Chef de l'Etat Togolais. Les crises alimentaires, des guerres civiles, des attaques terroristes, les coups d'états, la pauvreté économique de certains pays, etc.....il a aussi mis des réserves face aux comportements de certains chefs d'institutions et membres d'organes de l'UEMOA, de s'impliquer

dans les affaires politiques de leurs pays. Cas précis de l'ancien Gouverneur de la BCEAO dans la crise poste électorale en Cote d'Ivoire. Poursuivant les réflexions, le conseil des ministres sous son impulsion a procédé à l'élaboration d'un code de déontologie et d'éthique interdisant aux chefs d'institutions et aux membres d'organes de s'ingérer dans les affaires politiques de leurs pays. On entend par institutions et organes de l'UEMOA, la cour des comptes, la BCEAO, la BOAD, la cour de justice, la commission de l'UEMOA, etc..... Face à ce bilan positif, ses pairs en avaient encore décidé de continuer en briguant un troisième mandat, ce qu'il a refusé en passant la main à son homologue Béninois Thomas Yayi Boni. L'UEMOA est composé de 8 pays de l'Afrique de l'Ouest.

DJADE Charles

Tournée de suivi de programme des Ministres Dogbé et Ninsao (suite page 2)

PLUSIEURS JOYAUX DONT L'EPP SOGBOSSITO, ET LE MARCHÉ D'AGBONOU À ATAKPAMÉ VISITÉS

s'est dit satisfait de l'Etat d'avancement du projet, et selon lui l'image la plus belle du monde est le sourire des enfants. Il espère que tous les élèves pourront étudier dans ces nouveaux bâtiments pour des grands progrès dans le futur.

La visite du nouveau marché d'Agbonou à Atakpamé a été le deuxième temps fort de cette tournée. Pour les dix hangars prévus pour marché en construction, trois sont financés par les entreprises chinoises CCAC et WIETC. Faisant d'une pierre deux coups, le Ministre victoire Tomégah-Dogbé à titre personnel a offert à 7 établissements scolaires bénéficiaires du projet, du matériel

didactique d'un coup de 700 000 FCFA.

Le projet est financé à hauteur de 500 millions de FCFA, et consiste à construire de bâtiments scolaires avec blocs latrines et mobiliers dans les quartiers Avenou-Batome, Agbalépédogan, Wonyomé, Apedokoè-Gbomamé, Kanyikopé, Sogbossito et Gboti; la réhabilitation de bâtiments scolaires à Totsivi-gbinkomé, la construction d'un centre polyvalent à Bé-Agbogan et la construction de trois hangars de marché de type préfectorale à Agbonou. Au total 13 quartiers en bénéficient.

DJADE Charles

Fermeture temporaire des écoles et lycées du Togo QUAND LE BRAS DE FER ENTRE L'USET ET LE GOUVERNEMENT PÉNALISE LES ÉLÈVES

A QUI PROFITENT LES PERTURBATIONS DE L'ANNÉE SCOLAIRE AU TOGO?

Le gouvernement a décidé depuis lundi soir de procéder à la fermeture temporaire des écoles (primaires, secondaires) afin de garantir la sécurité des élèves dont les enseignants sont en grève pour trois jours. Une mesure qui vise à éviter les dérapages dont les conséquences seraient à la fois insupportables et regrettables. D'après les informations, si le gouvernement est amené à prendre une telle disposition, c'est pour éviter ce que l'on a connu l'année dernière avec l'envahissement des rues dans certaines villes du pays et qui c'était dégénéré en mort d'élèves à Dapaong. Les mêmes sources indiquent que cette fois-ci encore, les élèves auraient été sollicités par certains enseignants pour descendre dans les rues. Une information prise au sérieux par les autorités pour éviter que les mêmes causes ne produisent les mêmes effets. Une démarche saluée par nombre de parents d'élèves qui craignent que leurs enfants ne soient une fois encore



Florent MAGANAWÉ, Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire...

utilisés pour servir des ambitions d'autres personnes. L'Union Syndicale des Enseignants du Togo (USET) a lancé le mot d'ordre de grève de 72h pour dit-elle réclamer de meilleures conditions de travail, particulièrement la revalorisation des primes qui leur sont accordés dans le cadre de leur travail. Des revendications tout même légitimes, mais qui apparemment aux yeux du gouvernement sont insupportables par les charges prévues par le budget de l'Etat. Un peu plus de 30 milliards de nos francs, c'est ainsi

que sont évaluées les primes que réclament l'USET sans tenir compte des salaires. Si l'on sait que plusieurs secteurs attendent d'être également satisfaits, il n'est pas exagéré de dire que le déblocage d'une telle somme a des incidences négatives sur le fonctionnement de l'Etat surtout en ce moment où des efforts sont faits pour relever le pays sur le plan économique.

A qui profitent les perturbations de l'année scolaire ?

C'est la question que tout togolais responsable se doit de poser eu égard aux comportements affichés par les deux protagonistes dans cette affaire. Mais la logique voudrait aussi que lorsqu'on va dans des négociations, qu'on s'attende à perdre partie de ce dont on réclame. C'est ce que ne semble pas comprendre l'USET qui devient trop exigeant en refusant toutes les propositions du gouvernement. L'on a toujours accusé les autorités togolaises de ne pas jouer franc jeu. Mais cette fois-ci, les choses

semblent claires. Le gouvernement n'a pas caché le degré de possible auquel il pourra répondre aux exigences de l'USET. Pourquoi cette dernière refuse-t-elle de mettre un peu d'eau dans son vin ? S'interrogent plusieurs observateurs qui pensent que le syndicat en fait de trop. 10 000 fca/mois pour les catégories A, 8 000 pour les autres, voilà la proposition du gouvernement qui dit être à bout de souffle financièrement. Ce dernier s'est dit également disposé à discuter avec son vis-à-vis. Voilà une occasion qui devrait être saisie afin que soit évitée des perturbations avec des conséquences regrettables.

L'on ose croire que la compréhension reviendra afin que les cours puissent reprendre. Car les responsables de l'USET et leurs membres ne doivent pas perdre de vue que leurs enfants sont également frappés par la mesure.

L.M.

Interview exclusive du Procureur Général près la Cour d'Appel de Lomé (suite)

« Soyez rassurés qu'il n'y aura pas de justice juste pour les riches et injuste pour les pauvres, elle sera la même que vous soyez grand ou petit, riche ou pauvre »

car le juge étant une personne, peut commettre une erreur et cela est compréhensible et justifiable. Mais des erreurs intéressées c'est ce qu'on ne veut plus, le pourquoi on parle du renouveau.

Le Mes: Aujourd'hui, il existe pas mal de problème relatif au titre foncier dans notre pays. Comment allez-vous se prendre pour trouver des solutions à ces problèmes au regard de la loi qui traite de la question ?

PG : Au fait il n'y a pas que les juges mais il faudra s'intéresser aussi aux créateurs des titres fonciers. Je veux faire allusion au service du CADASTRE, il faut qu'il y ait aussi du sérieux aussi à leur niveau, que les gens chargés de faire les enquêtes le fassent bien. Le juge, lui, constate le titre mais jamais ne peut pas le créer. Il faut que chacun, à son niveau, essaie de faire sa part, on pourrait ne pas comprendre que le même

service peut établir du titre foncier à des individus différents pour un même terrain avec les trois tampons, alors qu'entre les deux il n'y avait pas de vente ni d'échange. Il faut que les gens se ressaisissent. C'est le lieu de faire appel aussi au législateur pour qu'il réessaie de pencher sur le problème en mettant en place une loi claire comprise par tout le monde. Mais il faudra le dire, que la loi de 1906 n'est pas mauvaise, mais c'est l'application qui n'est pas bonne.

Le Mes: Quelle appréciation faites-vous entre la justice d'il y a dix ans et celle que vous vous êtes en train de faire aujourd'hui ?

PG : Cette question c'est comme on peut demander quelle impression faites-vous sur la force de la démocratie d'il y a dix ans à celle d'aujourd'hui ? Ça a évolué. Et comme la justice étant aussi évolutive et l'homme n'étant pas complète en se trouvant

une profession à mon sens, elle a été meilleure par rapport à celle d'il y a dix ans, pas pour dire qu'il y a dix l'on ne fait pas la justice. C'est dire qu'il y a une amélioration. Ce que nous voulons aujourd'hui, c'est que la justice soit comprise, lisible et accessible à tous. Il y a dix ans on n'avait pas ce que nous appelons l'aide juridictionnelle. Malgré qu'on ait les textes, l'on ne l'appliquait pas. Aujourd'hui, nous voulons faire pour que l'aide juridictionnelle soit effective, cela permet à tout le monde d'avoir accès à la justice. Nous voulons aussi que la justice soit plus proche des justiciables. C'est pourquoi le gouvernement a créé beaucoup de juridiction dans les préfectures, ce qui n'était pas là il y a dix ans. Nous voulons que la justice d'aujourd'hui réponde aux problèmes d'aujourd'hui, la justice d'hier a répondu aux problèmes d'hier. En dix ans, on a vu ce qui a été fait,

mais aujourd'hui, ce que nous voulons de notre justice, c'est une justice accessible, crédible, lisible, comprise par tous, plus proche des justiciables et égale pour tous.

Le Mes: Votre mot de fin ?

PG : Mon mot de fin c'est de lancer un appel à tous les concitoyens, à tous, d'avoir confiance, d'avoir foi en la justice togolaise. Je leur demande d'accorder un bénéfice du doute à la justice, faut pas critiquer parce qu'il faut critiquer mais critiquer parce que le juge a posé un acte contraire aux textes, aux lois. Ce n'est pour rien qu'on appelle notre nouveau palais, palais du renouveau. C'est de recommencer à nouveau. C'est vrai de part le passé, certains juges ont posés certains actes qui ont fait croire que la justice togolaise est mauvaise, mais après cette rentrée tout rentrera en ordre. Je tiens à dire que des listes des juges seront désormais

affichées de temps en temps pour que tout le monde en dis son mot. Faut faire confiance à la justice, car, elle veut se faire une peau neuve. Nous nous sommes engagés à faire appliquer la loi et soyez rassurés qu'il n'y aura pas de justice juste pour les riches et injuste pour les pauvres, elle sera la même que vous soyez grand ou petit, riche ou pauvre. Nous avons besoin du soutien et de l'accompagnement des uns et des autres, car quand un enfant fait un premier pas, il se lève et tombe puis vous lui criez dessus, rassurez-vous que cet enfant ne marchera pas, mais plutôt s'il se lève et tu l'encourage il marchera. Palais du renouveau car nous avons foi qu'il y a des gens pour nous corriger et nous sommes prêt à entendre les corrections et suggestions. Nous comptons sur vous.

Interview réalisée par
DJADE Charles

Partenariat CEET/ATLANTIC TÉLÉCOM LE SERVICE FLOOZ DE MOOV TOGO POUR PAYER DÉSORMAIS LES FACTURES DE LA CEET

Dans la poursuite de la réalisation des recommandations du contrat de performance et du règlement technique de distribution relatif à la proximité clientèle, la CEET après l'UTB, la poste, la BTD et WARI, étend aujourd'hui son partenariat à la société Moov-Togo. Ce partenariat offre la possibilité aux clients de la CEET de pouvoir effectuer le règlement de leur facture d'électricité directement depuis leur téléphone portable à travers le service FLOOZ de Moov-Togo. C'est dans cette optique que la cérémonie de lancement officiel du partenariat CEET / Atlantique télécom a été fait le mardi 29 octobre 2013. Etaient présents le DG de la CEET et ses collègues, puis le DG du Moov-Togo et ses collaborateurs.

La CEET dans le souci permanent



Echange de documents entre DG CEET et DG Atlantic Télécom

de se rapprocher chaque jour de sa clientèle a opté pour la diversification de ses points d'encaissements. C'est dans cet ordre d'idée que s'inscrit ce partenariat CEET/Atlantique télécom, qui consisterait à payer 7 jours/7 et 24 heures/24 les factures d'électricité : «c'est le paiement des factures de la CEET no limite» a-déclaré la Directrice commerciale de la CEET. Grâce à

ce partenariat il est désormais possible de régler ses factures CEET à partir de son compte Flooz et sans se déplacer. «Ce partenariat nous permet de se rapprocher d'avantage des clients afin de mieux répondre à leurs multiple attentes » a-laisse attendre le Directeur General de la CEET, M. Gmandé Djétéli.

Flooz est un mini compte bancaire ouvert sur le numéro Moov et qui permet de réaliser diverses opérations. Il suffit à un abonné Moov-Togo de se présenter dans une agence Moov avec des pièces d'identité valides pour se faire établir un compte flooz. « Ce produit est fiable puis marche convenablement à toutes les modes d'opérations » à-déclaré le Directeur General de Moov Togo, M Djibril Quattara. Tout client

abonné à Moov Togo, peut payer grâce à Flooz, les impayés, plusieurs factures.

Le paiement peut échouer à un client si sa référence client saisi n'est pas correcte, insuffisance de fonds sur le compte Flooz. L'inscription à ce nouveau service de Moov Togo est simple rapide et gratuite dans tous les agences Flooz sur toute l'étendue du territoire togolais. Chaque paiement de facture réussi, est sanctionné par un message (SMS) de confirmation, reconnu par les agents de la CEET, payer ses factures par Flooz présente certains avantages tels que les déplacements, éviter les risque et désagréments, évite également les files d'attente.

DJADA Charles

Problématique sur la Libre Circulation des Personnes et le Droit d'Etablissement dans l'Espace UEMOA

JOURNALISTES ET AUTRES REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ FORMÉS

« Le champ couvert à cette occasion est certes restreint par rapport aux domaines d'intervention de la Commission, mais les activités à venir permettront de circonscrire progressivement l'ensemble des chantiers de l'Union ». C'est sur ces mots d'espoir que le Représentant résident de l'UEMOA au Togo, Abdou Seyni a ouvert officiellement un séminaire à l'intention des journalistes, chefs d'entreprises, représentants communautaires etc. La rencontre s'est tenue à Nostè, le mardi 5 novembre 2013 autour du thème principal : « libre circulation des personnes et le droit d'établissement dans l'espace UEMOA ». Elle est organisée par l'UEMOA en collaboration avec le ministère de l'Economie et des Finances du Togo, en présence de diverses personnalités.

S'il est vrai que l'intégration économique se traduit par celle des structures et infrastructures économiques et la suppression des entraves aux échanges intra-communautaires, des biens et services, il est essentiel d'abord, d'assurer la libre circulation des personnes. La libre circulation des personnes et le droit d'établissement constituent donc un fondement de l'intégration. Ainsi en est-il du processus d'intégration au sein de l'espace UEMOA : il s'agit d'en faire un espace sans frontières au sein duquel chaque ressortissant d'un Etat membre se sentirait partout, dans chacun des autres Etats membres comme dans son propre pays. D'après les communications des orateurs qui se sont succédés au cours de la rencontre de Nostè, il en ressort que seule la libre circulation dans l'espace UEMOA pourrait être le meilleur outil de l'intégration. Ces journées d'information et de sensibilisation à l'endroit des journalistes et autres représentants de diverses communautés sont initiés pour faire l'état de l'évolution du processus d'intégration dans les pays, l'état d'avancement et surtout attirer



Photo de famille

l'attention des uns et des autres sur leur rôle dans ce processus. Et pour le Représentant résident de l'uemoa au Togo, ces journées de sensibilisation et d'informations constituent une opportunité pour passer en revue les réformes, programmes et politiques communautaires, débattre des difficultés rencontrées et partager les préoccupations et attentes des populations au sein de l'espace uemoa.

Au Togo et d'après les exposants, l'UEMOA a eu à mener diverses actions notamment la construction et l'équipement de la station de pesage à basse vitesse à Togblé -kopé transférés aujourd'hui à Tsévié, l'aménagement des aires de conservations. Autres actions de l'uemoa au Togo, c'est le programme régional de lutte contre l'érosion côtière, le programme de l'hydraulique villageoise avec la réalisation de 400 forages sur l'étendue du territoire.

Le processus de l'intégration dans l'espace UEMOA a permis également la construction des postes de contrôle juxtaposés aux frontières, cas précis de celui du Togo-Burkina qu'on retrouve à Cinkassé.

Les participants sont repartis de la rencontre aguerris et ont pris les engagements pour jouer leur partition pour une intégration parfaite entre les populations de l'espace. L'UEMOA compte 8 Etats membres que sont le Benin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Charles

DIMANCHE ILLIMITE DEVIENT..... WEEK END ILLIMITE!



La fête continue à TOGO TELECOM avec, chaque semaine, un peu plus de bonheur pour les clients. Vous avez un illico? Alors ce week end sera pour vous un reel plaisir.

IL ETAIT UNE FOIS UNE PROMO

DIMANCHE ILLIMITE est devenu culte pour les connaisseurs qui savent quel réseau accorde plus de faveur aux clients. Aujourd'hui, tous les propriétaires d'illico adorent leur appareil grâce à ce qu'ils appellent eux-même «le plaisir du dimanche». Fini les Weekend où on choisissait, parmi les parents à appeler, les plus importants, faute de crédit pour les appeler tous. Au contraire, les clients ont allongé leur liste d'amis et de parents à appeler le weekend.

UN JOUR CETTE PROMO GRANDIT ET DEVINT...

Mais ce que les clients ignorent, c'est que TOGO TELECOM a prévu cette semaine de transformer Dimanche Illimité en **WEEK END ILLIMITE**. Oui vous ne rêvez pas. Pour ce week end, quand vous tapez la formule **887*1*7#**, vous communiquez à **OF CFA** le Dimanche mais aussi le samedi. Bref, pour vous, tout ce Week end est gratuit.

PENDANT CE TEMPS...

Pas de WEEK END ILLIMITE sans illico. Mais tout le monde est déjà au courant de l'autre bonne nouvelle: **Illico Classic est en promotion jusqu'au 15 Novembre 2013**. Avec **5 900 F CFA**, vous avez droit à un appareil Illico, une carte SIM double fonction et **1000 F CFA de crédit**. Pour ceux qui ne le savent pas encore, la carte SIM "double fonction" peut être utilisé avec un appareil illico et une clé HELIM NOMADE. Avec la même carte, vous faites la voix et Internet.

APPELEZ LE 112 MAINTENANT!



29 Nov.
16 Déc.
2013

11^{ème}
Foire
Internationale de
LOME

ORGANISATEUR

Sous le haut patronage de son Excellence Monsieur le Président de la République et sous l'égide du Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, la 11^{ème} Foire Internationale de Lomé est organisée par la Direction du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé « TOGO 2000 » **du 29 Nov au 16 Déc 2013.**

ACTIVITES PHARES

- Exposition-Vente-Conférences-Démonstration-Dégustation-Visite guidée.
- Rencontres d'affaires :
 - + Séances B 2 B ;
 - + Rencontres Acheteurs-Vendeurs organisées par ECOBIZ CEDEAO.
- Journées nationales des pays et journées portes ouvertes sur les entreprises exposantes.
- Soirées Culturelles (prestation des artistes de la chanson, humoristes, groupes folkloriques, Nuit de la Foire, Défilés de mode...)

OPPORTUNITES

La 11^{ème} Foire Internationale de Lomé offre aux participants, plusieurs opportunités dont :

- La promotion des échanges de produits et services de tous les secteurs d'activité économique des pays aussi bien de la sous-région que des autres continents ;
- L'accroissement du niveau de l'activité commerciale entre les pays de la sous région ;

TARIFS

ESPACES	OPTIONS	TARIFS
Surface intérieure construite	Pavillon climatisé	60 000 FCFA/m ²
Surface intérieure nue	Pavillon climatisé	50 000 FCFA/m ²
Surface intérieure construite	Pavillon non climatisé	45 000 FCFA/m ²
Surface intérieure nue	Pavillon non climatisé	35 000 FCFA/m ²
Surface extérieure		30 000 FCFA/m ²
Espace shopping		25 000 FCFA/m ²

CETEF - LOME

BP 10056 Lomé - Togo
Tél:(00228) 22 26 40 31 / 22 30 38 48 / 22 35 07 27
Fax:(00228) 22 26 17 54
Site web: www.cetef.tg E-mail: ceteflome@cetef.tg